Mr. l'Orateur a repris la Chaire;

Et Mr. La Rue a fait rapport que le Comité avoit passé une Résolution, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plairoit de la recevoir.

Ordonne', que le rapport soit maintenant reçu.

Et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la Table du Greffier, où il a été lu de nouveau une sois en entier.

La Résolution contenue dans le dit rapport est comme suit, savoir :

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité de cinq Membres, pour faire rapport des altérations qu'il est nécessaire de faire au dit Acte.

Sur motion de Mr. Viger, secondé par Mr. Langlois,

ORDONNE', que la question de concurrence soit maintenant mise sur la dite Résolution.

En conséquence la dite Résolution a été lue de nouveau, et la question de concurrence mise sur icelle, la Chambre s'est divisée:

Pour 10 Contre 6

Ainsi elle a été emportée dans l'assirmative, et

Resolu, en conséquence.

Ordonne', que Messieurs Viger, Durocher, Papineau, fils, La Rue, et Blanchet, composent le dit Comité.

3 N

Un